

Groupe Strasbourg Ensemble

Renaissance, MoDem, Horizons et société civile

Madame Jeanne BARSEGHIAN
Maire de Strasbourg
Présidente déléguée de l'Eurométropole

Strasbourg, le 21 novembre 2022

Madame la Maire,

J'ai participé ce dimanche à un débat télévisé au sujet de l'hébergement d'urgence et de la situation dramatique du camp de l'Étoile, auquel participait également votre Adjointe en charge des solidarités.

Ce débat a été tout à fait instructif puisqu'il a permis de clarifier des points fondamentaux :

- Il a clairement été rappelé qu'en vertu du droit local, la Ville de Strasbourg était en charge de l'accueil digne de toutes les personnes se trouvant sur son ban communal. Votre discours sur le volontarisme de la Ville en la matière n'est donc pas fondé ;
- Il a été posé clairement que la Préfecture ne pouvait intervenir sur le parc de l'Étoile, qui relève du domaine public communal, sauf à votre demande ;
- Il a clairement été admis que vous mainteniez volontairement le statu quo sur le camp de l'Étoile en ne saisissant pas la Préfète dans une logique de rapport de force politique et politicien.

Empêcher la prise en charge et l'accompagnement de ces personnes en grande précarité et en grande fragilité par l'État à ces fins relève au mieux de l'inconscience, au pire du cynisme. Comme de nombreux Strasbourgeois, je ne peux l'accepter.

De nombreux Strasbourgeois ont été profondément choqués de l'amalgame que votre municipalité et vous-même opérez entre la police et une prétendue violence. Les procès d'intentions, blessants et outranciers, envers les forces de l'ordre qui assurent notre protection au quotidien sont inacceptables. Nul n'est besoin de rappeler que ce sont les mêmes policiers qui seront mobilisés pour la sécurité du marché de Noël et que vous vous félicitez de leur présence dans ce cadre.

Vous êtes, en dépit des formules et des coups d'éclat, la seule responsable de la persistance du camp de l'Étoile et de la situation indigne et inhumaine qu'y vivent enfants et familles. Nous vous appelons, madame la Maire, à exercer vos prérogatives et vos compétences et à saisir de toute urgence la Préfète afin qu'elle puisse intervenir comme elle le demande depuis des semaines afin de prendre en charge les personnes concernées et mettre fin à cette précarité indigne.

Je vous prie de recevoir, Madame la Maire, l'expression de ma haute considération.



Pierre JAKUBOWICZ
Conseiller municipal de Strasbourg